

DEC111282INC

Portant nomination de Monsieur Xavier PANNECOUCKE aux fonctions de directeur de l'unité mixte de recherche n° 6014 intitulée « Chimie Organique, Bioorganique : Réactivité et Analyse » (COBRA)

Le président,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique,

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de Monsieur Alain FUCHS aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique,

Vu la décision n° 920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée relative à l'organisation et au fonctionnement des structures opérationnelles de recherche,

Vu la décision n° 07A007DSI du 23 novembre 2007 portant renouvellement pour une durée de 4 ans à compter du 1^{er} janvier 2008 de l'UMR n° 6014 intitulée : « Chimie Organique, Bioorganique : Réactivité et Analyse » (COBRA) et nommant M. Jean-Charles QUIRION, directeur,

Vu la décision n° 110058INC du 11 février 2011 portant nomination de Monsieur Xavier PANNECOUCKE aux fonctions de directeur par intérim de l'unité mixte de recherche n° 6014 intitulée « Chimie Organique, Bioorganique : Réactivité et Analyse » (COBRA),

Vu l'avis émis par le conseil de laboratoire,

Vu l'accord des partenaires,

Vu l'avis émis par l'instance compétente du Comité national de la recherche scientifique,

DECIDE :

ARTICLE 1 :

Monsieur Xavier PANNECOUCKE, professeur des universités, est nommé directeur de l'UMR n° 6014 susvisée jusqu'au 31 décembre 2011.

ARTICLE 2 :

La présente décision sera publiée *au Bulletin Officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 5 juillet 2011

Alain FUCHS

Institut
de physique



DEC11001

Décision portant nomination de Monsieur ROSSO Michel en qualité de chargé de mission.

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de Monsieur Alain Fuchs aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du Centre national de la recherche scientifique.

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision 100001DAJ du 21 janvier 2010 portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

DECIDE

Art. 1^{er} – Monsieur Michel ROSSO, Directeur de Recherche de 1^{ère} classe, est nommé chargé de mission auprès du président pour l'Institut de Physique (INP), du 1^{er} juillet 2011 au 31 décembre 2012. Il assurera le suivi des unités relevant de la section 5 du Comité National pour l'INP.

Pour l'exercice de cette mission, Monsieur Michel ROSSO demeure affecté au Laboratoire de physique de la matière condensée (PMC) – UMR7643 – Ecole Polytechnique, route de Saclay, 91128 Palaiseau cedex.

Art. 2 – Du 1^{er} juillet 2011 au 31 décembre 2012, Monsieur Michel ROSSO percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

Art. 3 – La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'État (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation régionale 5 Ile-de-France Ouest et Nord.

Art. - La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le

Alain Fuchs